

## Baromètre

Le baromètre officiel mensuel de l'activité hôtelière et para-hôtelière

Région Sud

JANVIER 2023

MKG Consulting EMEA

5 rue de Dantzig - Paris  
+33 (0)1 70 36 01 36  
welcome@mkg-group.com



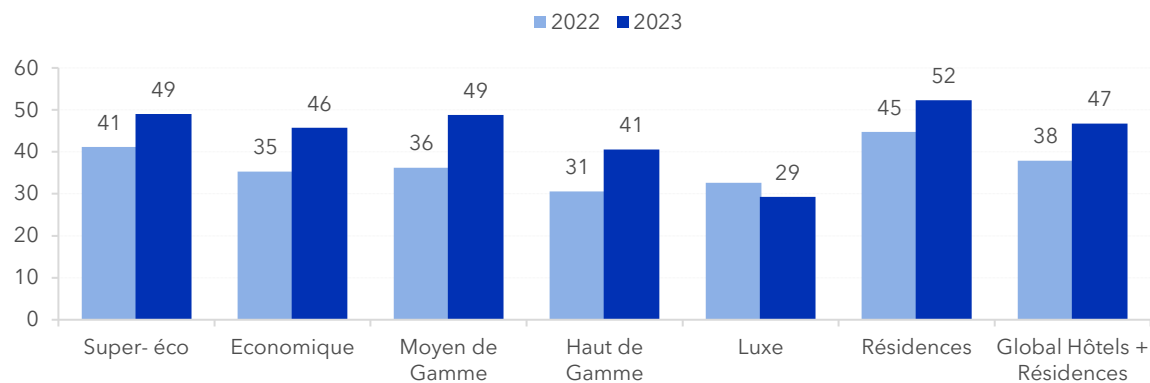


- **L'année 2023 débute bien, avec un taux d'occupation en ligne avec celui observé en janvier 2019, et un prix moyen en hausse de 14%.**
- Le **taux d'occupation** des hôtels et résidences de la Région Sud s'élève à **46,7%**, similaire à janvier 2019 (47,3%). Il est également supérieur à janvier 2022 (+8,8 points).
- L'hôtellerie d'entrée de gamme est la plus résiliente en cette saison, en lien avec les déplacements professionnels individuels, tandis que les créneaux supérieurs sont plus en retrait. Les segments super-économique à milieu de gamme enregistrent 45% à 49% d'occupation, lorsque le créneau haut de gamme enregistre 40,6%, 29,3% pour le luxe.
- Les départements des **Bouches-du-Rhône** arrive à nouveau en tête, avec un taux d'occupation de 54,7% et un écart globalement supérieur à 10 points. Les autres départements enregistrent des niveaux globalement compris entre 40% et 45% : 45,6% pour le Vaucluse, 40,4% pour les Alpes-Maritimes, 39,5% pour le Var. Ces taux sont comparables à ceux de janvier 2019 et en hausse par rapport à janvier 2022, les Bouches-du-Rhône enregistrant la plus forte progression : +12 points par rapport à janvier 2022.
- Grâce à son dynamisme économique et un mix-clientèle moins dépendant des clientèles de loisirs, la fréquentation se démarque à **Marseille** : avec 59,6%, la ville arrive en tête des agglomérations, suivie par sa Métropole avec 58,2%.
- **Le prix moyen atteint 86€ HT en janvier 2023**, en forte hausse par rapport à janvier 2019: +14%. La progression est plus forte encore par rapport à janvier 2022 : +18%, lorsqu'il était de 73€. **Si l'ensemble des segments enregistre une forte croissance de prix moyen** par rapport à janvier 2019, la catégorie luxe se démarque fortement avec une hausse de 73,3%. Bien qu'elle ait été peu sollicitée ce mois-ci, la tendance des prix à la hausse est en effet renforcée sur l'hôtellerie de luxe, qui enregistre un prix moyen de 291,2€ à l'échelle de la région, contre 168,1€ en 2019.
- Les taux d'occupation atteints sont liés à l'absence d'évènements professionnels d'envergure mais également à la période hivernale, limitant les déplacements des clientèles de loisirs, dans les destinations balnéaires de la région notamment.
- Suivant la même tendance que l'année 2022, les prix moyens poursuivent leur hausse. En comparaison, l'Île-de-France enregistre une augmentation de +18,6% du prix moyen par rapport à janvier 2019, tandis que la croissance est plus modérée en Occitanie : +10,6%.
- Grâce à ces hausses de prix moyen, à l'échelle de la Région Sud, **le RevPAR croît de 12,6% par rapport à janvier 2019**, pour atteindre **40,2€ HT**, et de 45,4% par rapport à janvier 2022.

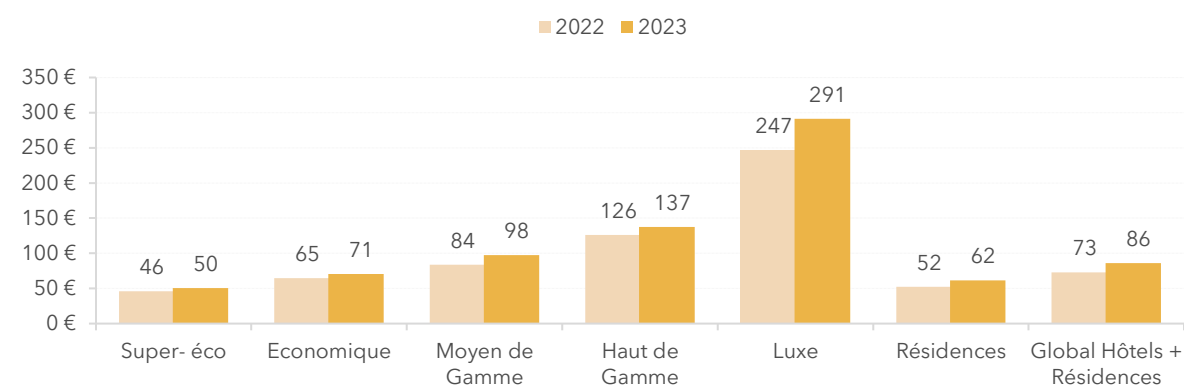
## La région par segment

JANVIER 2023

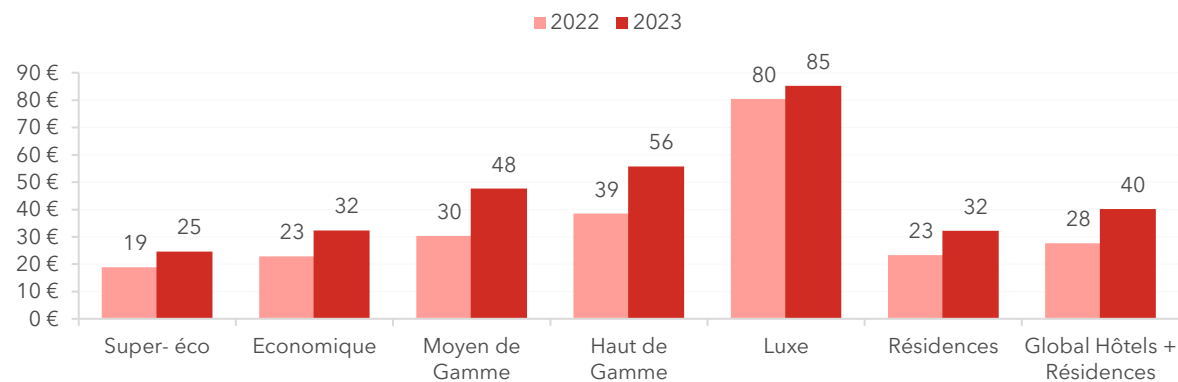
### TAUX D'OCCUPATION



### PRIX MOYEN (HT)



### REVPAR (HT)



## La région par segment

JANVIER 2023

	Résultats MENSUELS d'activité hôtelière						Résultats CUMULES d'activité hôtelière					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1
Super-économique	49,0%	7,9	50,3	9,4%	24,7	30,3%	49,0%	7,9	50,3	9,4%	24,7	30,3%
Economique	45,7%	10,4	70,7	9,1%	32,3	41,3%	45,7%	10,4	70,7	9,1%	32,3	41,3%
Moyen de Gamme	48,8%	12,6	97,6	16,7%	47,6	57,3%	48,8%	12,6	97,6	16,7%	47,6	57,3%
Haut de Gamme	40,6%	10,0	137,5	9,1%	55,8	44,9%	40,6%	10,0	137,5	9,1%	55,8	44,9%
Luxe	29,3%	-3,3	291,2	18,0%	85,3	6,1%	29,3%	-3,3	291,2	18,0%	85,3	6,1%
Résidences urbaines	52,3%	7,6	61,5	17,9%	32,2	37,8%	52,3%	7,6	61,5	17,9%	32,2	37,8%
Total région PACA	46,7%	8,8	86,0	18,0%	40,2	45,4%	46,7%	8,8	86,0	18,0%	40,2	45,4%
Total France	55,2%	17,1	106,5	28,6%	58,8	86,5%	55,2%	17,1	106,5	28,6%	58,8	86,5%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## La région par département et agglomérations / communautés de communes

JANVIER 2023

### LES DÉPARTEMENTS

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1
Bouches-du-Rhône ( 13 )	54,7%	12,0	80,6	19,5%	44,1	53,1%	54,7%	12,0	80,6	19,5%	44,1	53,1%
Var ( 83 )	39,5%	2,8	70,8	13,5%	28,0	22,2%	39,5%	2,8	70,8	13,5%	28,0	22,2%
Vaucluse ( 84 )	45,6%	10,5	66,6	11,1%	30,3	44,5%	45,6%	10,5	66,6	11,1%	30,3	44,5%
Alpes-Maritimes ( 06 )	40,4%	8,6	99,7	21,1%	40,3	53,8%	40,4%	8,6	99,7	21,1%	40,3	53,8%

### LES AGGLOMÉRATIONS / COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1
Marseille Provence Métropole	58,2%	13,1	84,8	20,4%	49,4	55,2%	58,2%	13,1	84,8	20,4%	49,4	55,2%
Communauté du Pays d'Aix	54,0%	11,9	78,9	16,4%	42,6	49,2%	54,0%	11,9	78,9	16,4%	42,6	49,2%
Fréjus / Saint-Raphaël	32,0%	1,5	66,7	4,0%	21,4	9,0%	32,0%	1,5	66,7	4,0%	21,4	9,0%
Toulon Provence Méditerranée	41,6%	3,4	71,6	12,8%	29,8	23,0%	41,6%	3,4	71,6	12,8%	29,8	23,0%
Avignon	44,5%	9,2	70,1	17,9%	31,2	48,7%	44,5%	9,2	70,1	17,9%	31,2	48,7%
Haut-Vaucluse	45,7%	12,6	51,5	-7,5%	23,5	27,8%	45,7%	12,6	51,5	-7,5%	23,5	27,8%

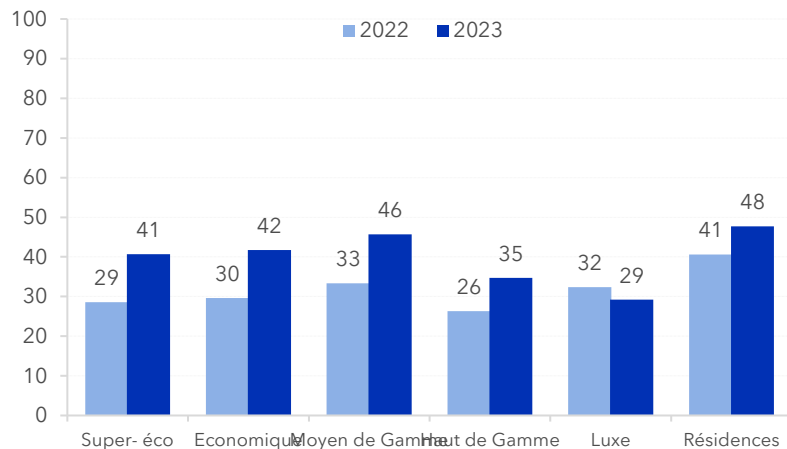
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## JANVIER 2023

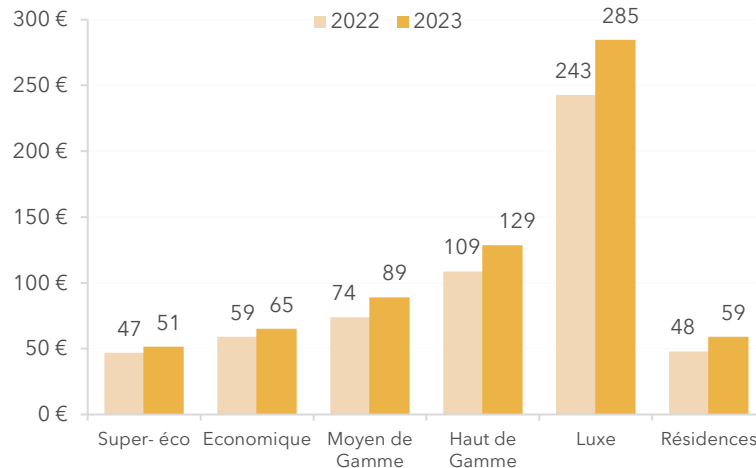
- Les hôtels et résidences de la Côte d'Azur enregistrent un **taux d'occupation de 40,4% d'occupation** en janvier 2023, légèrement inférieur à celui de la région (46,7%) du fait de la moindre présence de clientèles d'affaires individuelles dans certaines zones. Le taux d'occupation est en hausse de 8,6 points par rapport à janvier 2022, mais reste légèrement en retrait (-2,6 points) par rapport à janvier 2019.
- Suivant la même tendance régionale, les segments d'entrée de gamme sont les plus sollicités en janvier, comparés aux créneaux supérieurs : le super-économique et l'économique enregistrent des taux d'occupation supérieurs à 40% alors que le haut de gamme et le luxe restent en deçà de 35%. Le maximum est atteint dans le segment milieu de gamme : avec 45,7%.
- Le pôle hôtelier de Menton**, qui inclut Roquebrune, Cap d'Ail et Beausoleil, se distingue avec le taux d'occupation le plus élevé : 68,8%, loin devant la Métropole de Nice (46,1%) ainsi que la ville de Nice (37,5%). Cette distinction est également liée à un pôle hôtelier de moindre ampleur.
- Le département enregistre un **prix moyen de 99,7€** en janvier 2023, tous créneaux confondus (hôtellerie et résidences), soit un gain de 17,4€ par rapport à janvier 2022 (+21,1%). L'indicateur est également en progression par rapport à janvier 2019 : +13%.
- Le prix moyen progresse fortement sur l'ensemble des catégories hôtelières, par rapport à janvier 2019, et plus encore par rapport à janvier 2022. Le créneau milieu de gamme enregistre la plus forte croissance par rapport à janvier 2022 (+20,4%). Par rapport à janvier 2019, la plus forte progression est relevée dans le segment luxe : +69,6%. Ces hausses de prix moyen permettent à la totalité des segments d'atteindre des niveaux de RevPAR supérieurs aux performances de janvier 2019, à l'exception du créneau haut de gamme qui reste en retrait de -2,5%.
- Le **RevPAR s'élève à 40,3€** sur la Côte d'Azur, similaire à celui de la région Sud (40,2€), et en augmentation de +53,8% et +6,2% respectivement par rapport à janvier 2022 et 2019, tous segments confondus (hôtels et résidences).

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DES ALPES-MARITIMES

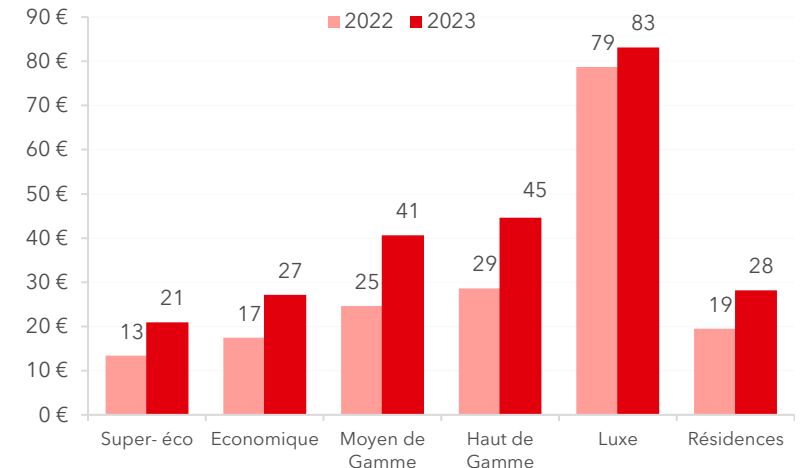
### Taux d'occupation



### Prix Moyen (HT)



### RevPAR (HT)



## Les performances des pôles urbains des Alpes-Maritimes

JANVIER 2023

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1
Cannes Ville	33,3%	7,5	170,6	24,5%	56,8	60,5%	33,3%	7,5	170,6	24,5%	56,8	60,5%
Nice Ville	37,5%	22,6	49,9	-10,8%	18,7	124,3%	37,5%	22,6	49,9	-10,8%	18,7	124,3%
Villeneuve Valbonne	40,4%	11,9	73,7	22,6%	29,8	73,8%	40,4%	11,9	73,7	22,6%	29,8	73,8%
Antibes	34,0%	1,1	60,0	18,1%	20,4	22,2%	34,0%	1,1	60,0	18,1%	20,4	22,2%
CASA Antibes ( dont Vallauris )	34,0%	5,1	75,8	20,6%	25,8	41,7%	34,0%	5,1	75,8	20,6%	25,8	41,7%
Mandelieu	28,7%	8,2	88,4	-0,8%	25,3	39,2%	28,7%	8,2	88,4	-0,8%	25,3	39,2%
Nice Métropole	46,1%	15,2	113,5	28,5%	52,3	91,8%	46,1%	15,2	113,5	28,5%	52,3	91,8%
Menton	68,8%	5,6	94,9	26,9%	65,3	38,2%	68,8%	5,6	94,9	26,9%	65,3	38,2%
Monaco	42,7%	12,2	309,2	1,3%	131,9	42,1%	42,7%	12,2	309,2	1,3%	131,9	42,1%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

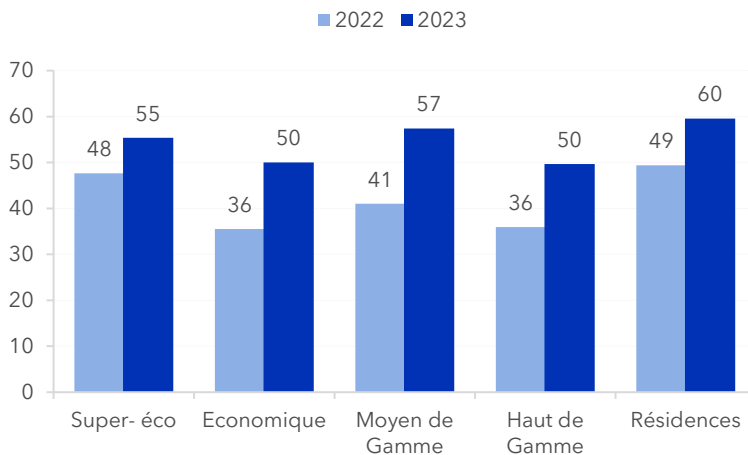
\* panel répondants sur Monaco non représentatif de l'offre hôtelière totale

## JANVIER 2023

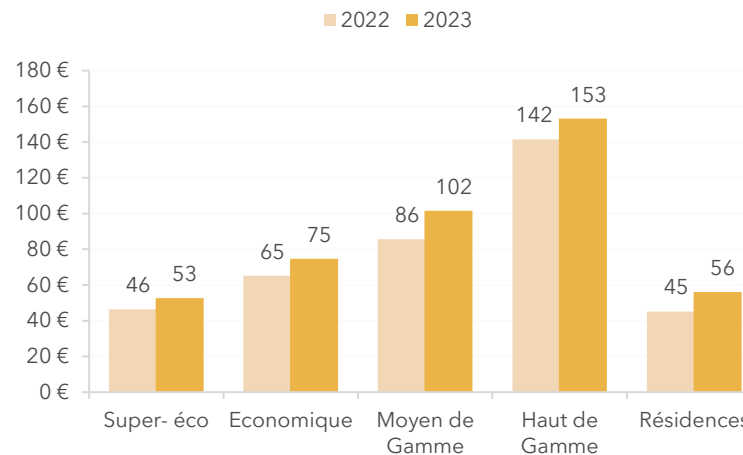
- Les hôtels et résidences des **Bouches-du-Rhône** enregistrent un taux d'occupation de 54,7%, supérieur de 12 points à janvier 2022 et comparable à janvier 2019 (+1,2 point).
- En termes de taux d'occupation, le marché des résidences de tourisme arrive en tête avec 59,5%. Dans l'hôtellerie, le segment milieu de gamme domine avec 57,4% d'occupation, suivi par le marché super-économique avec 55,4%. Les segments économique et haut de gamme enregistrent des indicateurs légèrement inférieurs : respectivement 50% et 49,7%.
- Le créneau milieu de gamme enregistre la meilleure progression de taux d'occupation comparée à janvier 2019, avec un gain de 6,4 points. En comparaison à janvier 2022, les segments sont en revanche tous en nette hausse, notamment le milieu de gamme à nouveau avec +16,4 points.
- Marseille Ville** et **Marseille Provence Métropole** enregistrent de meilleurs taux d'occupation que les agglomérations régionales, et comparables à janvier 2019 : respectivement 59,6% (+1,5 point) et 58,2% (+0,1 point). Le **Pays d'Aix** enregistre 54% d'occupation (+2,2 points par rapport à janvier 2019).
- A l'échelle départementale, le **prix moyen atteint 80,6€**, représentant une hausse de 13,2% par rapport à janvier 2019. Grâce à cette nette croissance du prix moyen, le **RevPAR** croît également par rapport à janvier 2019 : **44,1€** contre 38,1€, soit +6€ (+15,8%), **un gain de près de 200€ en revenu par chambre sur le mois**.

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

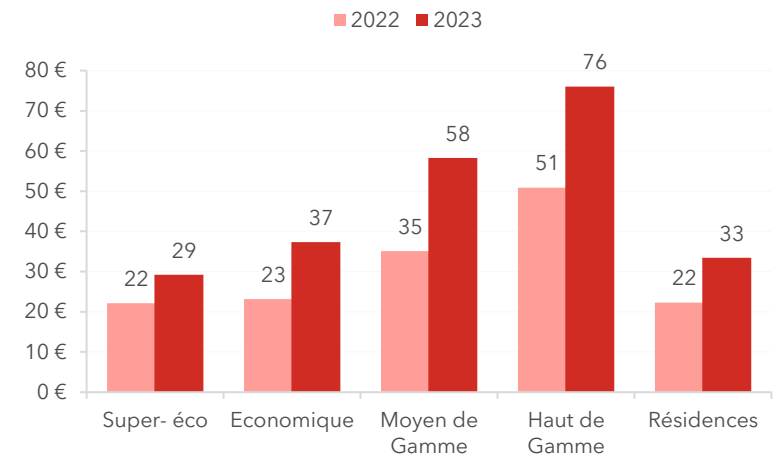
### Taux d'occupation



### Prix Moyen (HT)



### RevPAR (HT)





Les performances des agglomérations de Marseille et du Pays d'Aix

JANVIER 2023

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE						MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1
Super-éco / Eco	56,5%	10,5	63,9	19,2%	36,1	46,4%	56,5%	10,5	63,9	19,2%	36,1	46,4%
Moyen de Gamme	58,4%	16,6	103,9	22,5%	60,6	71,1%	58,4%	16,6	103,9	22,5%	60,6	71,1%
Haut de Gamme	51,0%	15,2	157,5	9,9%	80,3	56,5%	51,0%	15,2	157,5	9,9%	80,3	56,5%
Résidences urbaines	67,0%	12,2	54,9	24,9%	36,8	52,9%	67,0%	12,2	54,9	24,9%	36,8	52,9%
TOTAL	58,2%	13,1	84,8	20,4%	49,4	55,2%	58,2%	13,1	84,8	20,4%	49,4	55,2%
TOTAL HOTELLERIE	55,6%	13,2	95,7	19,2%	53,2	56,2%	55,6%	13,2	95,7	19,2%	53,2	56,2%

	COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX						COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1
Super-éco / Eco	47,2%	12,3	57,4	10,9%	27,1	49,9%	47,2%	12,3	57,4	10,9%	27,1	49,9%
Moyen de Gamme	58,3%	17,4	103,1	15,2%	60,1	64,1%	58,3%	17,4	103,1	15,2%	60,1	64,1%
TOTAL	54,0%	11,9	78,9	16,4%	42,6	49,2%	54,0%	11,9	78,9	16,4%	42,6	49,2%
TOTAL HOTELLERIE	51,9%	14,6	84,2	13,2%	43,7	57,6%	51,9%	14,6	84,2	13,2%	43,7	57,6%

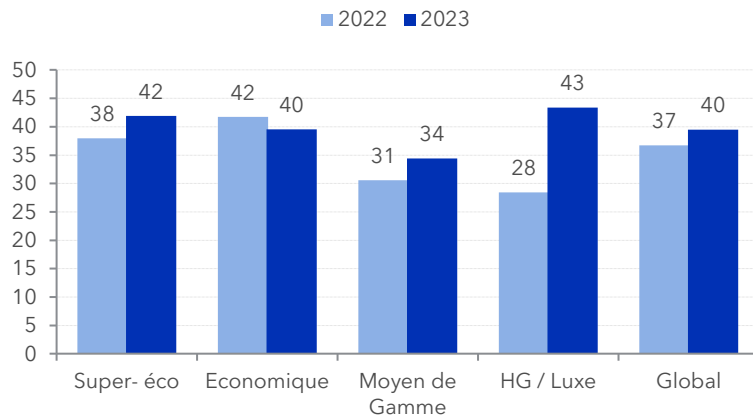
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## JANVIER 2023

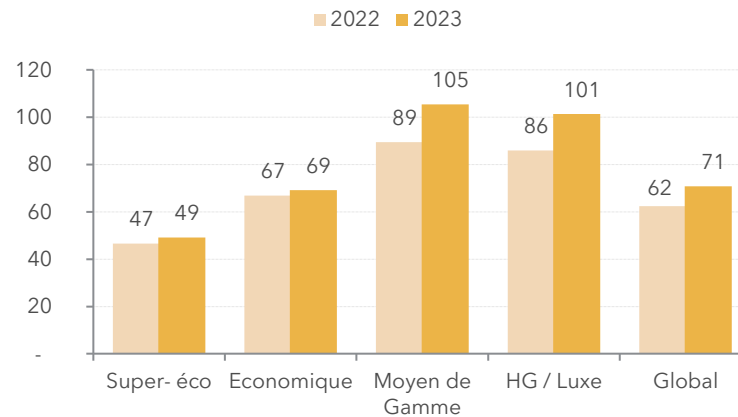
- En janvier 2023, le marché hôtelier du département du **Var** enregistre un **taux d'occupation de 39,5%**, légèrement inférieur à janvier 2019 (-1,6 point) mais supérieur de 2,8 points à janvier 2022 (contexte sanitaire encore marqué).
- Les segments hôteliers enregistrent des taux d'occupation homogènes mais inférieurs à 40% pour les créneaux économique et milieu de gamme, tandis que le haut de gamme/luxe atteint 43,4%, en progression de 3,4 points par rapport à janvier 2019.
- L'agglomération de **Toulon Provence Méditerranée** atteint 41,6% d'occupation, comparable à janvier 2019 (-0,5 point), tandis que **Toulon Ville** enregistre un taux d'occupation en baisse de 7,6 points par rapport à janvier 2019, à 36,2%.
- A l'échelle du Var, **le prix moyen atteint 70,8€**, progressant de 12€ (+20,5%) par rapport à janvier 2019, contre 62,4€ en janvier 2022.
- A l'image des autres départements de la région, la hausse du prix moyen, comparé à janvier 2019, tire le RevPAR vers le haut. Le segment milieu de gamme atteint une progression de +28% du prix moyen entre janvier 2022 et 2019.
- Le RevPAR s'élève à 28€ en moyenne départementale**, contre 24,1€ en janvier 2019 (+15,9%).

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAR

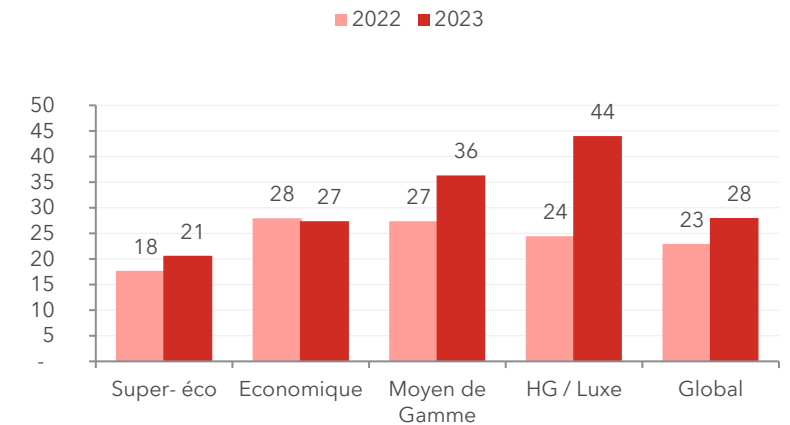
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des agglomérations de Toulon Provence Méditerranée

JANVIER 2023

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1
Super-économique	44,6%	7,3	47,7	5,6%	21,3	26,3%	44,6%	7,3	47,7	5,6%	21,3	26,3%
Economique	39,8%	-1,6	69,4	3,1%	27,6	-0,9%	39,8%	-1,6	69,4	3,1%	27,6	-0,9%
Moyen de Gamme	40,4%	5,8	108,7	26,7%	43,9	47,9%	40,4%	5,8	108,7	26,7%	43,9	47,9%
TOULON PROVENCE MEDITERRANÉE	41,6%	3,4	71,6	12,8%	29,8	23,0%	41,6%	3,4	71,6	12,8%	29,8	23,0%

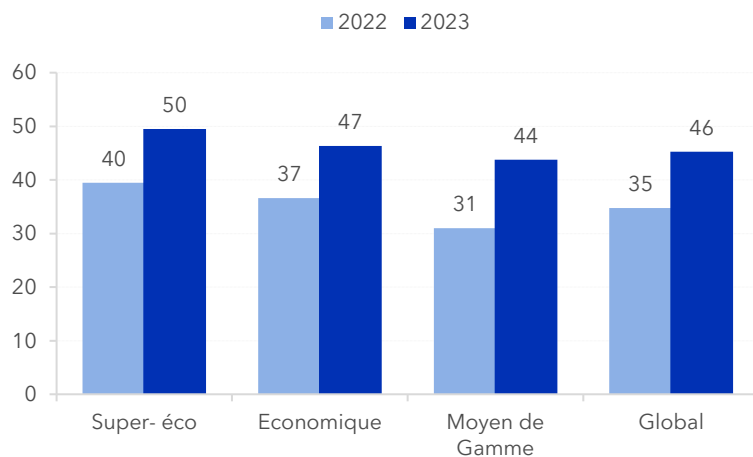
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## JANVIER 2023

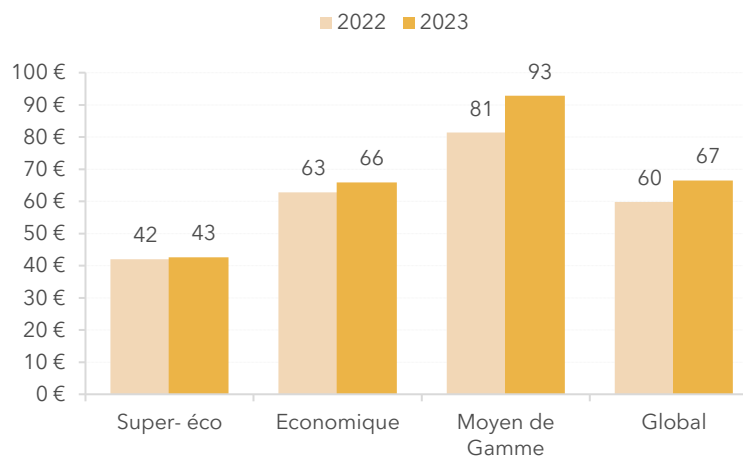
- En janvier 2023, le taux d'occupation du **Vaucluse** est en hausse de 1,6 point par rapport à janvier 2019, à **45,6%**. Les extrêmes sont enregistrés dans les segments super-économique (49,8%) et milieu de gamme (44,1%).
- La totalité des créneaux enregistrent des taux d'occupation similaires ou supérieurs à ceux de janvier 2019 : +4,3 points par rapport à janvier 2019 pour le créneau super-économique, ou encore +3,2 points en milieu de gamme.
- Avignon** enregistre un taux d'occupation légèrement inférieur à celui du département, à 44,5%, tendance comparable à janvier 2019 (-0,2 point).
- Le Ventoux, le Lubéron et le Haut-Vaucluse atteignent des taux d'occupation supérieurs à celui d'Avignon en janvier 2023 : respectivement 55,6%, 50% et 45,7%.
- A l'échelle du Vaucluse, **le prix moyen atteint 66,6€**, soit une progression de 8,6€ par rapport à janvier 2019 (+14,8%). La progression la plus forte est notée dans le créneau milieu de gamme (+12,8% par rapport à janvier 2019), qui atteint 92,9€ en janvier 2023.
- Le RevPAR atteint ainsi 30,3€**, en croissance de 18,9% par rapport à janvier 2019, lorsqu'il atteignait 25,5€.

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAUCLUSE

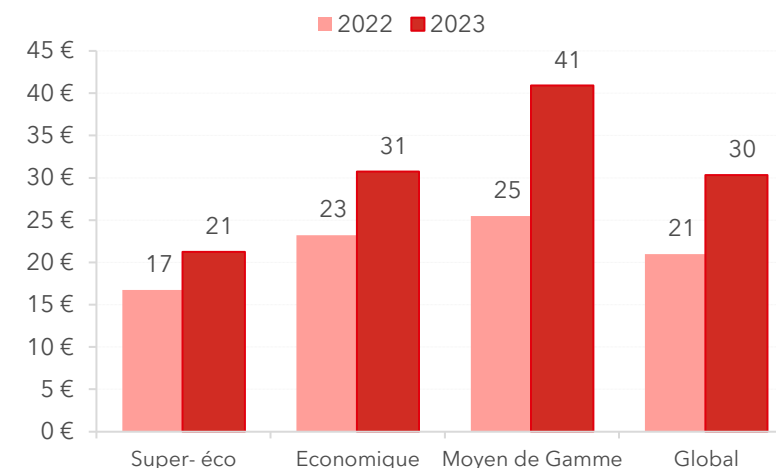
### Taux d'occupation



### Prix Moyen (HT)



### RevPAR (HT)



## Les performances des agglomérations d'Avignon

JANVIER 2023

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1	Cumul à janvier 23	Var. N-1
Super-économique	44,5%	3,3	45,3	10,3%	20,1	19,2%	44,5%	3,3	45,3	10,3%	20,1	19,2%
Economique	49,4%	13,8	72,2	8,3%	35,7	50,2%	49,4%	13,8	72,2	8,3%	35,7	50,2%
Moyen de Gamme	50,5%	12,0	82,7	23,7%	41,8	62,4%	50,5%	12,0	82,7	23,7%	41,8	62,4%
Haut de Gamme	32,8%	15,0	94,2	-6,1%	30,9	73,5%	44,5%	15,0	94,2	-6,1%	30,9	73,5%
AVIGNON	44,5%	9,2	70,1	17,9%	31,2	48,7%	44,5%	9,2	70,1	17,9%	31,2	48,7%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

# MÉTHODOLOGIE

## DÉFINITION DE L'OFFRE HÔTELIÈRE CLASSÉE « URBAINE »

L'offre hôtelière classée est définie sur la base des établissements hôteliers classés en Nouvelles Normes (hôtels et résidences). Cependant, même si depuis le 23 juillet 2020 seul le classement d'un établissement en Nouvelles Normes est valable, nous avons choisi de continuer à suivre et à intégrer les résultats de tout établissement hôtelier anciennement classé et non encore reclassé en Nouvelles Normes. C'est pourquoi, dans un souci de clarté et de cohérence d'analyse au niveau national, la catégorie d'hôtels prise en compte est établie en fonction de l'ancien, ou du nouveau classement, correspondant effectivement à un certain type de produit.

## DÉFINITION DES SEGMENTS ANALYSÉS

Dans toutes ces analyses, MKG\_destination distingue les hôtels par positionnement produit et prix, et préconise de privilégier ce regroupement afin de pouvoir comparer les destinations entre elles. Ce positionnement est déterminé essentiellement par son niveau de prix pratiqué, en tenant également compte de son offre produit et de son classement officiel (selon le classement Nouvelles Normes Atout France), le produit et le niveau de prix pratiqué

## Table de concordance avec le classement Atout France :

Super-économique	1* et 2* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Economique	2* et 3* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Milieu de gamme	3* et 4* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Haut de gamme	4* et 5* : Nouvelles Normes
Luxe	5* : Nouvelles Normes

## GLOSSAIRE

- **Taux d'occupation :** Rapport entre le nombre de chambres vendues (ou appartements) et le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- **Prix moyen :** Chiffre d'affaires hébergement divisé par le nombre de chambres vendues (ou appartements). Exprimé en Hors Taxe (HT)
- **RevPAR :** Taux d'occupation multiplié par le prix moyen ou CA hébergement divisé par le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- **Chambres vendues :** Ensemble des chambres louées par l'hôtel, y compris les gratuités.
- **Appartements vendus :** Ensemble des appartements loués par la résidence.
- **Chiffre d'affaires :** Seul le chiffre d'affaires hébergement est utilisé dans les traitements. Le chiffre d'affaires restauration n'est pas pris en compte.
- **Evolution (pts ou %) :** Hausse ou baisse comparée à la même période de l'année précédente.

# CONTACT

CRT PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR  
**Saoussen BOUSSAHEL**  
04 91 56 47 34  
s.boussahel@crt-sud.com

CRT CÔTE D'AZUR FRANCE  
**Patrick VECE**  
04 93 37 78 85  
p.vece@cotedazurfrance.fr

ADT PROVENCE TOURISME  
**Anne PERON**  
04 91 13 84 31  
aperon@visitprovence.com

MKG\_DESTINATION  
pour participer à l'enquête mensuelle  
**Guillaume Richoux**  
01 56 56 87 96  
g.richoux@mkg-consulting.com

ADT VAR TOURISME  
**Céline GARDY**  
04 94 18 59 77  
c.gardy@vartourisme.org

VAUCLUSE PROVENCE  
ATTRACTIVITÉ  
**Emilie PAPIN**  
04 90 80 47 36  
e.papin@vaucluseprovence.com

